

CAP 2D

SARL CAP Développement Durable
Allée du Vieux Moulin – Résidence Les Fontaines
83160 La Valette du Var
Tel : 06.61.25.56.84 - Courriel : cap2d@bbox.fr
<http://www.cap-developpement-durable.com>

Stratégie Pour les Pennes Mirabeau



Mairie des Pennes-Mirabeau - Marché n°09/19

**« L'AGENDA 21 DES PENNES-MIRABEAU :
UN PROCESSUS EN MARCHÉ »**

Août 2011

SARL CAP 2D – CAP Développement Durable
RCS Toulon 505 242 081 – N° Siret 505242081 00014 – APE 7490 B
TVA intracommunautaire : FR 8450524208100014
Siège social : Allée du Vieux Moulin – Résidence Les Fontaines – 83160 La Valette du Var

SOMMAIRE

I - ENJEUX ET STRATEGIE : ELEMENTS DE SYNTHESE	4
1.1/ LES ENJEUX POUR LES PENNES-MIRABEAU	5
1.1.1. Définition d'un enjeu	5
1.1.2. Huit grands enjeux	5
Enjeu 1 – Mobilité et transports	6
Enjeu 2 – Habitat et urbanisme	7
Enjeu 3 – Espaces naturels	8
Enjeu 4 – Lien social	9
Enjeu 5 – Zones d'activités	10
Enjeu 6 – Economie locale	11
Enjeu 7 – Identité pennoise	12
Enjeu 8 – Gouvernance locale	13
1.2/ 6 AXES STRATEGIQUES ET 27 OBJECTIFS	14
II - AXES STRATEGIQUES	15
Axe 1 - Se déplacer autrement	16
Axe 2 - Préserver les ressources	17
Axe 3 - Habiter autrement	19
Axe 4 - Favoriser le « vivre ensemble »	21
Axe 5 - Contribuer À une économie plus verte et plus solidaire	23
Axe 6 - Devenir une collectivité exemplaire	25

L'élaboration de la stratégie s'est déroulée au cours du printemps-été 2011. Elle prend appui sur le diagnostic territorial et interne, un ensemble de réflexions partagées sur les enjeux qui en découlent (COTECH, COPIL, réunion publique) et une analyse des dynamiques à venir, susceptibles d'influencer le devenir des Pennes-Mirabeau. Les axes et objectifs stratégiques ont été définis en séminaire d'élus en juillet 2011.

- La réunion publique, lors de la présentation du diagnostic le 5 avril 2011, a été l'occasion de recueillir les remarques des Pennois sur les caractéristiques du territoire, leurs souhaits quant à son devenir et a permis ainsi d'identifier les enjeux et défis que la commune aura à relever dans le futur.

- Dans le même temps, l'organisation d'ateliers en interne avec le personnel et de séminaires d'élus a aussi permis de dégager les grandes orientations pour favoriser la prise en compte du développement durable dans le fonctionnement et les pratiques de la collectivité.

- Bien évidemment, la déclinaison des enjeux en axes et objectifs stratégiques impose de tenir compte des dynamiques en cours et à venir dans l'environnement des Pennes Mirabeau (démographie, modes de consommation, croissance verte, globalisation des économies, contexte institutionnel...), qui sont autant de contraintes, de menaces ou d'opportunités, susceptibles d'affecter le paysage de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille et par là même le projet territorial de la commune.

Le document comporte une synthèse des enjeux et des grandes lignes de la stratégie (I). Il détaille ensuite (II) les axes stratégiques en objectifs, avec quelques pistes d'actions issues des propositions des élus (Conseil municipal), des habitants (enquête, réunion publique) et de l'Atelier Ecogestes organisé en interne avec le personnel municipal.

I - ENJEUX ET STRATEGIE : ELEMENTS DE SYNTHESE

1.1/ LES ENJEUX POUR LES PENNES MIRABEAU

1.1.1. DÉFINITIONS D'UN ENJEU

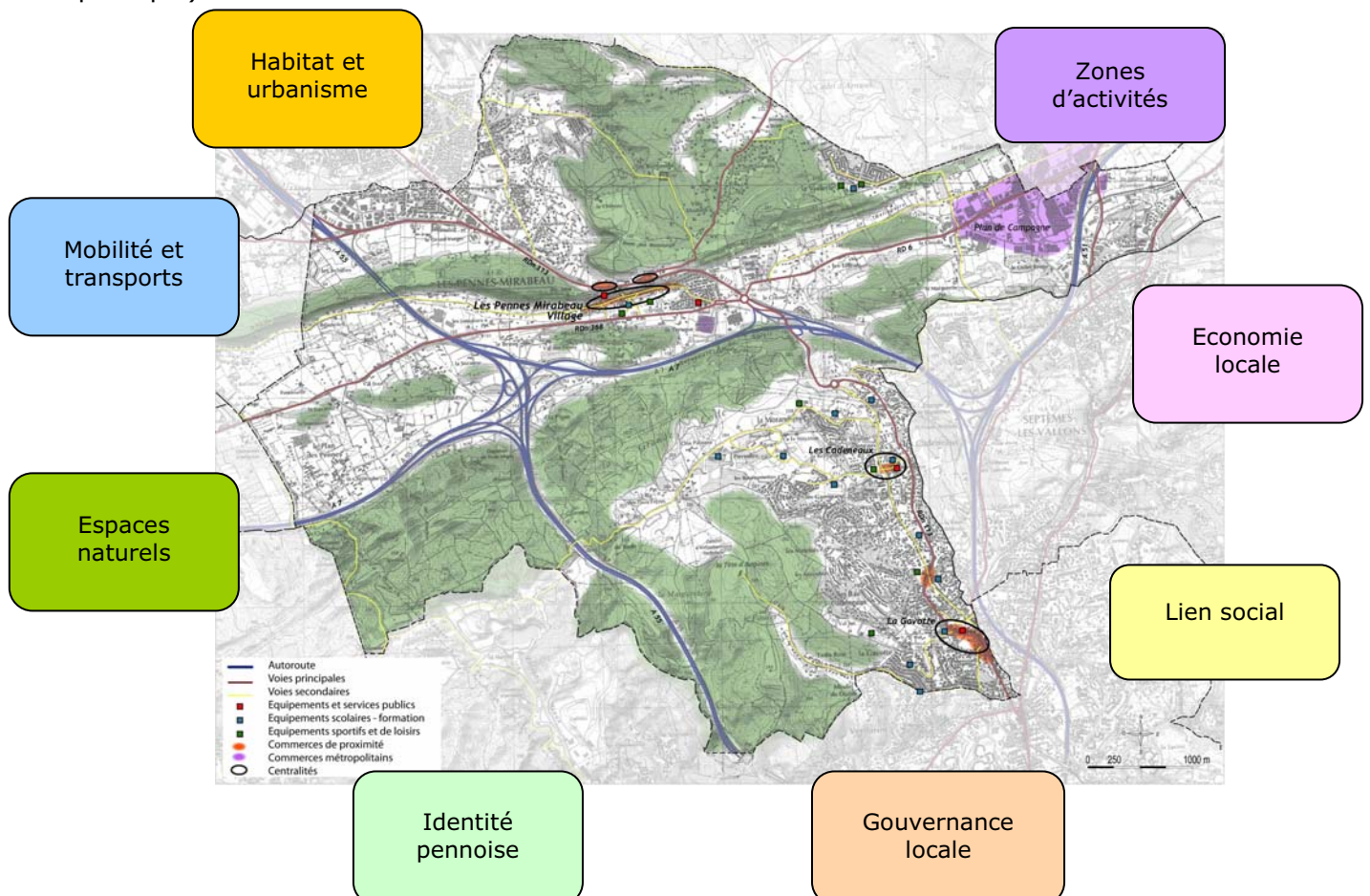
- Un enjeu est ce que, sur le terrain, l'on risque de perdre ou de gagner.
- Un enjeu est ce qu'un problème ou une tendance porte comme changement pour son public cible.
- Un enjeu est un sujet de préoccupation pour quiconque participe au processus d'évaluation ou est touché par l'action. Il s'agit le plus souvent de répercussions négatives sur l'environnement ou les personnes.

La sélection des enjeux procède d'une démarche simple :

- La prise en compte des remarques, des témoignages du personnel, des habitants et des élus.
- Leur croisement avec les données de cadrage factuelles et des dynamiques à venir dans l'environnement des Pennes-Mirabeau.

1.1.2. HUIT GRANDS ENJEUX

A partir de ce qui est, de ce qui est en cours et de ce que les acteurs souhaiteraient, des enjeux sont définis, qui servent de points d'appui à l'élaboration de la stratégie (projet politique).



ENJEU 1 – Mobilité et transports



Constat : un usage de la voiture important

- Aire métropolitaine génératrice de déplacements (3/4 des Pennois travaillent hors de la commune)
- Des transports collectifs non attractifs en termes de fréquence, régularité, temps de trajet, tarif, et de l'absence d'intermodalité
- Pas de connexion piétonne et vélo entre les quartiers et les établissements scolaires
- Qualité médiocre des abords de route (trottoirs mal entretenus ou inexistant, peu de passages piétons...) qui incite à l'usage de la voiture
- Pollution routière de l'air : 10% de la population au-delà des objectifs qualité (dioxyde d'azote et particules en suspension)
- Nuisances sonores liées aux infrastructures routières : ≈14% de la pop exposée à +65db jour et +55db nuit (seuil de gêne sonore)

Pressions/Risques

- Croissance démographique dans l'aire métropolitaine (près de 10% d'ici 2020)
- 5000 Pennois supplémentaires d'ici 2025
- Augmentation des déplacements avec les « papy-boomer » (25% des déplacements en 2020)
- Hausse de la demande de mobilité d'ici 2020 (travail, démographie, niveau de vie, valeurs)

Points d'appui/Opportunités

- Une centrale de covoiturage en cours de développement sur le Pilote (Conseil général)
- Mise en place d'un Bus à haut niveau de service (BHNS) sur l'axe Marignane, Vitrolles, Les Pennes-Mirabeau
- Etude de restructuration du réseau urbain (articulation lignes SMITEEB et BHNS)
- Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (2010-2015) de la Communauté du Pays d'Aix (CPA)
- Plan de Déplacements Urbains de la CPA (en cours)
- Aménagement d'un pôle d'échanges à l'échelle départementale sur Plan de Campagne (CPA/Commune)
- Hausse du prix du pétrole (frein à la mobilité, recours au covoiturage, au transport collectif...)

ENJEU 2 – Habitat et urbanisme



Constat : étalement urbain et marché du logement tendu

- Urbanisation éparpillée
- Habitat diffus développé en zones agricoles ou naturelles
- Développement et fonctionnement urbain sous contrainte (reliefs, espaces naturels, zones inondables, zones de bruit de l'aéroport, coupures physiques et emprise au sol par les infrastructures de transport)
- Perception par la population d'une qualité médiocre des espaces publics dans les quartiers (hormis le centre historique)
- Parc résidentiel ancien et bâtiments publics vétustes et énergivores
- Difficultés à se loger : offre insuffisante, pas assez diversifiée, prix élevés
- Insuffisance de Logements sociaux : 4.5% de logements sociaux, 10 demandes de logements sociaux enregistrées pour 1 logement libéré

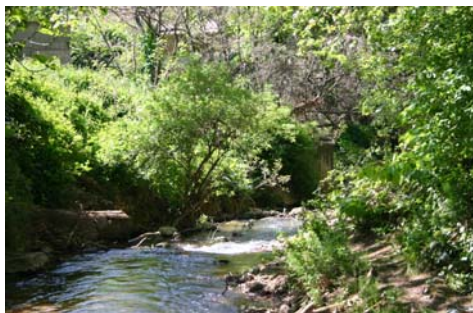
Pressions/Risques

- Croissance démographique dans l'aire métropolitaine (près de 10% d'ici 2020)
- 5000 Pennois supplémentaires d'ici 2025
- Risque d'un renchérissement des coûts du logement : marché tendu, parc logement social vieillissant, nouvelle construction Bâtiment Basse Consommation (BBC)...
- Risque de spéculation immobilière dans le contexte mondial (attrait de la Région Paca)

Points d'appui/Opportunités

- PLU et PADD (Utilisation du PLU pour maîtriser l'urbanisation, limiter le mitage et le grignotage des zones naturelles et agricoles)
- Réserves foncières
- ZAC des Palières (potentiel d'expérimentation d'un quartier durable avec éco-construction, modes doux, desserte en bus...)
- Contrainte BBC pour les bailleurs sociaux et l'administration
- Préoccupations développement durable dans le Plan local de l'habitat de la CPA (lancement d'études, écoconditionnalité des aides, partenariat Bâtiments Durables Méditerranéens, performance BBC dans le neuf, démarche quartier durable CPA et Région...)
- Réglementation thermique (RT 2012)
- Éligibilité à la Loi SRU
- Production de 120-130 log par an pour répondre à la croissance de la population attendue (25000 en 2025)

ENJEU 3 – Espaces naturels



Constat : pression croissante sur les espaces naturels

- Des espaces naturels importants et différenciés (50% du territoire communal)
- Un réseau d'assainissement à améliorer dans certains quartiers : saturation, mauvais état, raccordement partiel au système d'assainissement collectif
- Un territoire gourmand en eau : 211litres/jour/habitant ; perte d'eau dans le réseau
- Une gestion des déchets à améliorer : diminution du stockage et tri sélectif bien adopté mais dépôts sauvages, capacité de la déchetterie insuffisante, pas de tri sélectif chez les commerçants de la Renardière, pas de compostage dans les immeubles...

Pressions/Risques

- Risque de conflit d'usage des sols (espaces naturels, agricoles, résidentiels) avec la croissance démographique sur la commune et dans l'aire métropolitaine d'Aix Marseille
- Vulnérabilité aux feux de forêts (1770 ha boisés)
- Risque d'inondations (crue torrentielle, ruissellement)
- Pression sur les ressources (eau, air, qualité des sols) avec l'augmentation de population : besoin accru en eau, augmentation des déchets, pression sur les réseaux, emprise croissante des équipements et des infrastructures...

Points d'appui/Opportunités

- Implication des habitants (tri sélectif, compostage, brigade verte...)
- Schéma communal d'assainissement (en cours d'étude)
- PPRn et PPRf prescrits
- Création d'une trame verte -Les Pennes-Septèmes- en lien avec le SCoT MPM
- Présence de zones d'inventaire et de protection réglementaires (ZNIEFF, Arrêté du biotope ; PIG ; PSIC)
- Charte environnement et SCoT environnement de la CPA (cartographie du bruit, gestion des déchets...)
- Charte agricole du Pays d'Aix (circuit court, agriculture bio...)
- Déchetterie communautaire en 2011

ENJEU 4 – Lien social



Constat : des infrastructures pour du lien social

- Des équipements éducatifs, culturels et sportifs accessibles et adaptés à une ville de 20 000 habitants
- Des équipements sociaux ou médico-sociaux pour chaque âge : Centre médico-psychologique, Maison Câlin, Pôle gérontologique, maisons de retraite, Espace public numérique...
- Des services pour aider à l'emploi : Point info jeunesse, bureau de l'emploi
- Un tissu associatif dense : une centaine d'associations (dont 80% sportives et culturelles)
- Des événements pour créer de la convivialité : fête du sport, fêtes médiévales, forum des associations, fête du chocolat...

Pressions/Risques

- Croissance démographique de la commune et de l'aire métropolitaine d'Aix Marseille
- Contexte national et régional de vieillissement de la population
- Désengagement du Conseil général et de l'Etat
- Hausse du prix de l'énergie (augmentation de la précarité énergétique)

Points d'appui/Opportunités

- Dynamisme associatif
- Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance
- Charte handicap
- Montée en puissance de l'économie sociale et solidaire (CRESS-Paca, PRIDES Pole Services à la Personne)

ENJEU 5 – Les zones d'activités



Constat : des zones d'activité au profil peu durable

- Pas de gestion environnementale des zones d'activités (pollutions, déchets, eau, éclairage, énergie renouvelable, mobilité, transports...)
- Pas d'entreprises ISO 14000
- Plan de campagne : un espace à réinventer
 - Forte consommation énergétique des bâtiments de la zone (plus de 80GW/an soit une ville de 36 000 habitants)
 - 80% des sols imperméabilisés (bâtiments, voirie, parkings)
 - Pollutions des sols par les hydrocarbures
 - Pas de réseau de récupération des eaux pluviales
 - Manque de sécurité (publique, civile, routière)
 - Inexistence d'espaces dédiés aux piétons
 - Effet de cacophonie ambiante

Pressions/Risques

- Saturation des réseaux routiers et autoroutiers
- Insécurité accrue sur la ZC de Plan de campagne avec les perspectives de croissance démographique

Points d'appui/Opportunités

- Plan de campagne : zone d'intérêt communautaire (CPA)
- Potentiel solaire important sur la zone commerciale de Plan de campagne
- Schéma directeur de Plan de campagne
- Programme Agir Conseil régional Paca
- Réseau Régional Zones d'Activités et Développement durable (ARPE)
- Perspectives de réorganisation du réseau urbain des transports : mise en place d'un BHNS Marignane-Vitrolles-Les Pennes ; maillage avec les bus du SMITEEB ; pôle d'échange à Plan de campagne...
- Zone des Sybilles à vocation d'activités (15 ha)
- Projets sur Plan de campagne : extension, pôle d'échange de Pin porte rouge, échangeur du pont des chasseurs, programme d'équipements...

ENJEU 6 – Economie locale



Constat : forte présence d'activités liées à la demande des ménages

- Une économie au cœur d'une dynamique métropolitaine : marché de près 2 millions d'habitants, densité d'entreprises, accès à l'emploi, aux soins, aux loisirs, aux grandes infrastructures de transports (aéroport, TGV, port, autoroutes)
- Un tissu d'activités peu diversifié, lié à la demande des ménages (construction, commerces, services à la population)
- Faible autonomie des grandes enseignes
- Vitalité des entreprises pennoises : création de 150 entreprises depuis 2000; des entreprises pérennes (42% ont +10ans), peu exposées à la concurrence internationale et créatrices d'emplois (+1 000 emplois depuis 2000)
- Des emplois sur la commune peu ou moyennement qualifiés
- Une agriculture périurbaine fragile : diminution des exploitants, mitage de l'espace agricole mais maintien de la surface agricole utile

Pressions/Risques

- Risques de nouvelles surchauffes et crises spéculatives dans le monde
- Flambée des prix des matières premières et impacts sectoriels substantiels selon les cas (automobile, textile, agroalimentaire, produits chimiques et dérivés)
- Déstabilisation de la zone euro, réduction du budget européen
- Croissance ralentie, subie en France : perte de pouvoir d'achat, baisse de la consommation des ménages qui affectera diverses activités liées à la demande (commerces, services à la population...)

Points d'appui/Opportunités

- Potentiel de création d'activités et d'emplois avec la zone des Sybilles (zone d'urbanisation future à vocation d'activités)
- Charte agricole du Pays d'Aix (circuits courts, produits bio...)
- Extension de Plan de campagne
- Développement de l'économie sociale et solidaire en lien avec le vieillissement de la population, les difficultés sociales, la protection de l'environnement...
- Développement portuaire et renforcement de l'aire métropolitaine autour des services de marché : marketing, intermédiation financière, négoce international, services aux transports, distribution et logistique internationale
- Mutation de l'économie avec l'évolution des technologies : santé (nouveaux médicaments), numériques (système informatique intégré, E-santé), technologies propres/vertes (recyclage, valorisation des déchets, matériaux renouvelables, énergies renouvelables, éco-construction...)
- Evolution des marchés sous l'effet de l'augmentation de la population mondiale, la croissance économique forte des pays émergents (Chine, Inde, Indonésie, Brésil...), la création de nouvelles alliances régionales, l'apparition de nouveaux besoins, la migration de personnel qualifié...

ENJEU 7 – Identité pennoise



Constat

- Une commune rattachée à la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix mais prise dans la mouvance de l'aire métropolitaine d'Aix Marseille
- Une ville construite autour de quelques noyaux villageois (Vieux Village, Gavotte, Les Cadeneaux), sans vraiment de centralité
- Un patrimoine archéologique, architectural et naturel de qualité
- Une pratique du sport importante : un Pennois sur 4 est inscrit dans une association sportive, 84% des jeunes pratiquent un sport régulièrement, les équipements sont nombreux et variés, des sportifs pennois participent régulièrement à des championnats de haut niveau

Pressions/Risques

- Croissance démographique sur la commune et l'aire métropolitaine d'Aix Marseille
- Vieillesse de la population
- Non connexion des quartiers
- Ségrégation socio-spatiale

Points d'appui/Opportunités

- Sentiment d'« une ville à la campagne » où « il fait bon vivre »
- Sentiment très fort d'appartenance à un quartier
- Tissu associatif dense

ENJEU 8 – Gouvernance locale



Constat

- Une collectivité qui œuvre pour la qualité de vie de ses habitants et le progrès social
- Une aisance financière, un endettement faible et une marge de manoeuvre pour investir
- Une collectivité pas encore exemplaire :
 - ➔ Pratique d'écogestes (économie de ressources, covoiturage...) en émergence, non généralisée
 - ➔ Concertation en interne encore peu développée
 - ➔ Une transversalité limitée au sein des services
 - ➔ Pas d'évaluation de l'action publique
 - ➔ Pas de programme de formation au développement durable pour accompagner le changement
- Des barrières techniques et « culturelles » : bâtiments anciens, dispersés, mal exposés; développement durable peu intégré dans les marchés de la collectivité; pas de culture des nouvelles technologies (télégestion)...

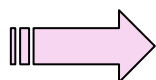
Pressions/Risques

- Faible mobilisation interne sur l'Agenda21
- Désengagement du Conseil général et de l'Etat
- Suppression de la taxe professionnelle

Points d'appui/Opportunités

- Un élu référent Agenda 21 et un responsable A21
- Démarche d'impulsion aux écogestes dans le cadre de l'A21 (réalisation d'un plan d'actions)
- Construction BBC de la nouvelle mairie
- Nouveau code des marchés publics 2006
- Démarche du Conseil régional Paca « Collectivité lauréate AGIR pour l'énergie »
- Appel à reconnaissance des A21 par le MEDDTL
- Signature par la France de la norme ISO 26000 (responsabilité sociétale des organisations)
- Futur Pôle métropolitain (Marseille, Aix, Aubagne...) avec la réforme des collectivités territoriales : amélioration de la coopération sur les transports, l'offre culturelle, d'enseignement, l'implantation commerciale

1.2/ 6 AXES STRATEGIQUES ET 27 OBJECTIFS



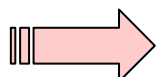
AXE STRATÉGIQUE N° 1 – SE DEPLACER AUTREMENT

1. Améliorer l'offre de transport collectif
2. Redonner sa place au piéton
3. Favoriser le vélo
4. Diminuer l'impact de la voiture



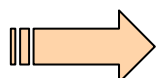
AXE STRATÉGIQUE N° 2 – PRESERVER LES RESSOURCES

5. Maîtriser/réduire les consommations-ressources
6. Prévenir le risque incendie
7. Réduire les déchets et mieux trier
8. Sensibiliser les habitants et les jeunes aux économies de ressources et à l'écocitoyenneté



AXE STRATÉGIQUE N° 3 – HABITER AUTREMENT

9. Maîtriser l'urbanisation
10. Favoriser un urbanisme durable
11. Adapter l'offre de logements aux besoins et moyens des familles
12. Sensibiliser en matière de logement durable



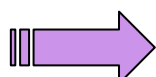
AXE STRATÉGIQUE N° 4 – FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

13. Assurer la tranquillité publique et la sécurité routière
14. Réduire les exclusions
15. Inclure l'intergénérationnel et la solidarité dans la ville
16. Renforcer l'identité des quartiers



AXE STRATÉGIQUE N° 5 – CONTRIBUER À UNE ECONOMIE PLUS VERTE ET PLUS SOLIDAIRE

17. Repenser l'aménagement et la gestion des zones d'activités au regard du développement durable
18. Favoriser les circuits courts
19. Développer les services à la personne
20. Attirer les entreprises de secteurs innovants
21. Favoriser les métiers verts
22. Sensibiliser le milieu économique à l'éco-responsabilité



AXE STRATÉGIQUE N° 6 – DEVENIR UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

23. Réduire l'impact des activités municipales sur le climat
24. Favoriser des modes de consommation responsables
25. Améliorer la prise en compte du développement durable dans les pratiques de manière transversale
26. Contribuer à la solidarité internationale
27. Dynamiser la démocratie de proximité

- II -

AXES STRATEGIQUES

AXE 1 - SE DEPLACER AUTREMENT

Aux Pennes-Mirabeau, se déplacer revient pour la plupart des Pennois à prendre sa voiture (166 voitures pour 100 ménages, 76% des déplacements). Cela revient à participer au réchauffement climatique (émissions de GES) et polluer : l'air, le paysage (équipements routiers importants), la vie (embouteillage, stress, bruit, accidents).

La problématique est complexe, au regard des caractéristiques du territoire (frein à l'usage du vélo par la morphologie du territoire, urbanisation éclatée, pas de desserte en train ou en tramway, réseau de bus peu performant...), mais aussi parce qu'elle touche à des pratiques quotidiennes et à des choix de vie.

La restructuration du réseau urbain en lien avec le futur BHNS, la création d'un pôle d'échanges à Plan de campagne, l'amélioration de l'information sur les transports collectifs (transport à la demande, correspondances, tarifs...), la promotion du covoiturage, la mise en place de cheminements vélo et piétons, sont autant de mesures à favoriser pour circuler autrement.

Objectifs locaux

- Améliorer l'offre de transport collectif
- Redonner sa place au piéton
- Favoriser le vélo
- Diminuer l'impact de la voiture

Objectifs globaux

- ☒ Lutte contre le changement climatique
- ☒ Protection des milieux et des ressources
- ☒ Cohésion sociale et solidarité
- ☒ Epanouissement des êtres humains
- ☒ Modes de production et de consommation responsables

Exemple d'actions proposées par les habitants et les élus afin d'illustrer la stratégie

→ Améliorer l'offre de transport collectif

- Rendre plus attractif les transports en commun (fréquence, tarif, liaisons)
- Favoriser l'intermodalité entre la voiture et les transports collectifs
- Instaurer un système de transport à la demande (développer IciBus)
- Mener des actions de sensibilisation en faveur du bus (ou car) en partenariat avec les acteurs socio-professionnel
- Agir sur les Atribus (dangereux, insuffisants), en particulier parc St Georges

→ Redonner sa place au piéton

- Sécuriser la circulation des piétons et des handicapés
- Mettre en place un Pédibus
- Requalifier les abords de route
- Favoriser l'aménagement de zones 30 de partage de la voie publique

→ Favoriser le vélo

- Développer les pistes cyclables pour relier les quartiers et les équipements sportifs en particulier

→ Diminuer l'impact de la voiture

- Limiter la vitesse des voitures
- Soutenir les expériences de covoiturage entre Aix et Marseille
- Favoriser des véhicules propres (IciBus électrique...)
- Instaurer un système de covoiturage entre les différents quartiers, notamment pour les spectacles

AXE 2 - PRESERVER LES RESSOURCES

Le territoire des Pennes est gourmand en énergie. Le parc résidentiel est relativement ancien (plus de 60% des résidences principales sont antérieures à 1975), les bâtiments publics sont vétustes, l'éclairage public est encore traditionnel. La plus grande zone commerciale Plan de Campagne consomme l'équivalent en énergie d'une ville de 36 000 habitants. De même, le territoire est gourmand en eau : plus de 200 litres/jour/habitant distribuée dont une partie est perdue dans le réseau (autour de 20%).

Les actions relèvent autant de la sensibilisation des populations, du personnel municipal et des entreprises aux économies d'eau et d'énergie que du choix de construction BBC, de la promotion des énergies renouvelables, de la réhabilitation des zones d'activités...

La protection réglementaire, la volonté politique de maintenir des espaces naturels (ainsi l'acquisition de la partie sud du parc des Barnouins), la sécurisation des zones boisées ont permis de maintenir des espaces naturels aux Pennes (1770 ha boisés soit 50% de la superficie de la commune en zone ND). Ces espaces jouent un rôle de coupure d'urbanisation et contribuent à la qualité de vie des Pennois. Ils sont néanmoins très vulnérables aux feux de forêt (près de 300 départs de feux depuis 1973) et imposent des actions de prévention (information, sensibilisation, débroussaillage...).

Les comportements consuméristes et le gaspillage sont au cœur de la crise écologique et emplissent les conteneurs de déchets ménagers. Même si le tonnage est en baisse depuis 2003 et le tri sélectif fonctionne plutôt bien, les déchets ménagers sont encore importants (450 kg/an/hab). Il faut donc continuer sur la voie tracée du tri, du compostage et de la responsabilisation des usagers (habitants et entreprises) et valoriser tout ce qui peut l'être par le recyclage.

Objectifs locaux

- Maîtriser/réduire les consommations-ressources
- Prévenir le risque incendie
- Réduire les déchets et mieux trier
- Sensibiliser les habitants et les jeunes aux économies de ressources et à l'écocitoyenneté

Objectifs globaux

- Lutte contre le changement climatique
- Protection des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité
- Epanouissement des êtres humains
- Modes de production et de consommation responsables

Exemple d'actions proposées par les habitants et les élus afin d'illustrer la stratégie

- Maîtriser/réduire les consommations-ressources (éclairage, eau, qualité du sol...)
 - Améliorer l'assainissement
 - Promouvoir les énergies renouvelables
 - Contribuer à une gestion environnementale des zones d'activité (pollution, éclairage,

<p>déchets, eau...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les éclairages inutiles/renouveler l'éclairage public - Favoriser la récupération et la canalisation des eaux de pluie (bâtiments publics et privés) - Développer des voiries écologiques
<p>→ Prévenir le risque incendie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Surveiller les forêts (brigades vertes...) - Développer les chantiers de débroussaillage (en lien avec l'insertion sociale) - Sensibiliser les enfants à la protection des espaces naturels et au risque de feux
<p>→ Réduire les déchets et mieux trier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre les déchets sauvages - Expérimenter des systèmes d'incitation financière au tri (entreprises, habitants) - Rapprocher les points d'apport volontaire des sites de forte production de déchets - Etudier la possibilité de composteurs pour les logements collectifs - Optimiser avec la CPA l'organisation de la collecte - Sensibiliser les jeunes au tri (écoles, associations...)
<p>→ Sensibiliser les habitants et les jeunes aux économies de ressources et à l'écocitoyenneté</p> <ul style="list-style-type: none"> - Crèches, écoles, associations... - Evènements sportifs, culturels... - Développer « une convivialité sociale » autour de la nature en ville : jardins familiaux, tables de pique-nique dans les espaces naturels...

AXE 3 - HABITER AUTREMENT

Les villes sont désormais confrontées à l'étalement urbain et aux phénomènes de fragmentation écologique et urbaine. Pour les acteurs du Grenelle de l'Environnement en 2007, l'orientation vers une « urbanisation durable » est posée comme une nécessité parce que le secteur résidentiel et tertiaire est, après les transports, l'un des secteurs-clés dans la lutte contre le réchauffement climatique, mais aussi parce que l'aménagement urbain conditionne pour partie les déplacements des populations et l'organisation des transports, enfin parce qu'il faut éviter la création de ghettos... Cela revient à repenser la ville de demain, sa mobilité, ses choix énergétiques....

Aux Pennes-Mirabeau, habiter autrement revient en premier lieu à mieux répondre à la demande de logement de la population (croissance, réduction de la taille ménages, vieillissement, prise en compte du handicap, demande de logement social) et pour cela la commune devra se doter d'une offre de logements plus diversifiée. Le PLU et le PADD devront intégrer la maîtrise de l'énergie et l'utilisation d'énergies renouvelables pour les futures constructions. La commune pourra créer des quartiers durables pour concilier à la fois la qualité de vie des habitants et la réponse à des enjeux plus globaux (réchauffement climatique, protection des ressources...).

Objectifs locaux

- Maîtriser l'urbanisation
- Favoriser un urbanisme durable
- Adapter l'offre de logements aux besoins et moyens des familles
- Sensibiliser en matière de logement durable

Objectifs globaux

- ☒ Lutte contre le changement climatique
- ☒ Protection des milieux et des ressources
- ☒ Cohésion sociale et solidarité
- ☒ Epanouissement des êtres humains
- ☒ Modes de production et de consommation responsables

Exemple d'actions proposées par les habitants et les élus afin d'illustrer la stratégie

→ Maîtriser l'urbanisation

- Densifier l'habitat en lien avec la capacité des équipements de voiries, des réseaux et le maintien des espaces naturels/PLU

→ Favoriser un urbanisme durable

- Limiter la constructibilité et la population dans les zones à risques
- Intégrer dans le PLU des règles en faveur de bâtiments durables (écoconstruction, tri sélectif, usage des vélos, chauffe-eau solaire, toitures végétalisées, récupérateurs de pluie...)
- Requalifier l'espace public central des Cadeneaux et autres espaces de quartier centraux (place comme lieu de convivialité, trottoirs sécurisés, état des routes...)
- Concevoir un véritable espace public multi fonctionnel et symbolique autour de la future mairie
- Prendre en compte les principes HQE/BBC dans l'aménagement des ZAC et bâtiments publics
- Expérimenter de nouvelles formes d'énergie (chaufferie collective au bois, pile à combustible...)
- Réaliser un quartier durable à effet levier (politiques sectorielle et territoriale)

→ Adapter l'offre de logements aux besoins et moyens des familles

- Adapter/Diversifier l'offre : petits logements, logements groupés et petits collectifs ; Logements accessibles aux handicapés et personnes à mobilité réduite
- Augmenter l'offre locative sociale
- Créer une bourse de colocation sur le site de la mairie (espace dédié -(à l'image d'Entre Pennois- pour favoriser le logement des jeunes, le lien intergénérationnel

→ Sensibiliser en matière de logement durable

- Informer et sensibiliser les Pennois, les bailleurs, les syndicats de copropriété sur les économies d'énergie, d'eau, les déchets...
- Créer une Maison de l'habitat : lieu de sensibilisation à l'éco-construction et à la maîtrise des flux chez les particuliers

AXE 4 - FAVORISER LE « VIVRE ENSEMBLE »

Dans le monde actuel, la persistance de la pauvreté et la montée de l'exclusion, l'accroissement des inégalités monétaires, la question des inégalités hommes et femmes, les conflits sociaux, montrent bien la nécessité de tenir compte de la dimension sociale du développement. La lutte contre les grands dysfonctionnements urbains (lutte contre la délinquance, résorption de l'exclusion et du chômage, réhabilitation des quartiers ou logements vétustes ou inadaptés, élargissement de l'accès aux services publics locaux), mais aussi le renforcement de la solidarité contribuent à l'équité de l'action publique et à l'avènement d'un développement durable. Les actions de la municipalité sont déjà nombreuses, au cœur de sa compétence, mais elles doivent être poursuivies, voire renforcées.

Objectifs locaux

- Assurer la tranquillité publique et la sécurité routière
- Réduire les exclusions
- Inclure l'intergénérationnel et la solidarité dans la ville
- Renforcer l'identité des quartiers

Objectifs globaux

- Lutte contre le changement climatique
- Protection des milieux et des ressources
- Cohésion sociale et solidarité
- Epanouissement des êtres humains
- Modes de production et de consommation responsables

Exemple d'actions proposées par les habitants et les élus afin d'illustrer la stratégie

- | |
|---|
| <p>→ Assurer la tranquillité publique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la dynamique de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance - Limiter la vitesse des voitures |
| <p>→ Réduire les exclusions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les initiatives pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et personnes en difficultés - Rendre les espaces publics (voirie, stationnement, bâtiments publics, espaces verts...) accessibles à tous (handicapés, personnes à mobilité réduite, maman avec poussettes...) - Mettre en œuvre la charte pour le handicap - Sensibiliser la population, les agents de la Ville et les scolaires au handicap |
| <p>→ Inclure l'intergénérationnel et la solidarité dans la ville</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'implantation de commerces de proximité dans les nouvelles zones d'aménagement - Créer et développer des espaces sociaux culturels - Favoriser le maintien à domicile des personnes âgées (principe dans la conception des nouveaux bâtiments : accessibilité, éclairage, sécurité...) - Favoriser la mixité intergénérationnelle dans les quartiers (résidences pour personnes âgées dans les nouveaux aménagements, échanges entre les enfants et le quatrième âge via l'aide aux devoirs, les fêtes traditionnelles, le sport, l'aménagement d'espace public.....) - Mise en place de logements sociaux dans les divers quartiers - Promouvoir les échanges de compétences, de services (Entreprennois..) |

→ Renforcer l'identité des quartiers

- Développer des actions sur les quartiers (concours de boule, repas, concert...)
- Renforcer l'identité des quartiers autour de l'histoire des quartiers

AXE 5 - CONTRIBUER À UNE ECONOMIE PLUS VERTE ET PLUS SOLIDAIRE

La crise écologique et financière qui caractérise le début du 21^{ème} siècle place les enjeux du développement durable au cœur des économies de marché et renforce la nécessité de restaurer les conditions d'une croissance plus verte, plus orientée vers le long terme et davantage au service de l'humain. Le rôle de la collectivité territoriale découle de sa proximité avec les acteurs de la production et de la consommation qui vivent, produisent et consomment sur le territoire. Elle doit s'inscrire dans une stratégie gagnant-gagnant, favorisant l'essor des activités économiques locale et préservant la « santé » du territoire et de ses habitants : soutien à la recherche et l'innovation, appui à la croissance verte et aux métiers verts, anticipation du risque économique dans un contexte de mondialisation et d'évolution des marchés, protection des zones agricoles, sensibilisation des habitants, des usagers et des entreprises sur la qualité des produits et leurs modes de production...

Objectifs locaux

- Repenser l'aménagement et la gestion des zones d'activités
- Favoriser les circuits courts
- Développer les services à la personne
- Attirer les entreprises de secteurs innovants
- Favoriser les métiers verts
- Sensibiliser le milieu économique à l'éco-responsabilité

Objectifs globaux

- ☒ Lutte contre le changement climatique
- ☒ Protection des milieux et des ressources
- ☒ Cohésion sociale et solidarité
- ☒ Epanouissement des êtres humains
- ☒ Modes de production et de consommation responsables

Exemple d'actions proposées par les habitants et les élus afin d'illustrer la stratégie

- | |
|--|
| <p>→ Repenser l'aménagement et la gestion des zones d'activités au regard du développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la durabilité : densification, prise en compte des facteurs climatiques, protection des ressources... (Charte éco parc Bretagne, Charte qualité des zones d'activités Vaucluse, Zone activité durable ARPE..) - Compléter le projet de requalification de Plan de Campagne au regard des nouveaux enjeux du développement durable (Schéma directeur plus ambitieux) - Favoriser l'aménagement et la gestion durable du projet d'extension de Plan de Campagne |
| <p>→ Favoriser les circuits courts</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès aux commerces locaux (transports, parking dédié...) - Améliorer l'offre commerciale (accueil, variété...) - Soutenir une agriculture périurbaine durable - Favoriser les circuits courts de production et de distribution de produits et de services (AMAP, marché paysan...) |
| <p>→ Développer les services à la personne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la création d'emplois de proximité en liens avec le vieillissement, le handicap, le lien social... |

<p>→ <i>Attirer les entreprises de secteurs innovants (opportunité de la zone des Sybilles...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Créer une zone d'activité dédiée aux technologies vertes et innovantes (écoconstruction, management environnemental, énergies renouvelables...) et,</i> - <i>Créer une pépinière d'entreprises vertes</i>
<p>→ <i>Favoriser le développement des métiers verts</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>S'appuyer sur les opportunités locales : espaces naturels, bois, recyclage, bio...</i>
<p>→ <i>Sensibiliser le milieu économique à l'éco-responsabilité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser les acteurs du bâtiment à une gestion écologique des chantiers</i> - <i>Sensibiliser les agriculteurs à un usage raisonné des pesticides, à la gestion des déchets...</i> - <i>Sensibiliser les commerçants à des pratiques responsables (substitution de sacs « durables » aux sacs en plastique...)</i>

AXE 6 - DEVENIR UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE

Etre exemplaire en matière de développement durable consiste pour la collectivité à limiter son impact sur l'environnement et à participer au progrès social et à une économie responsable, grâce notamment au levier important que constitue la commande publique.

Il s'agit pour la collectivité d'élaborer un projet d'établissement s'appuyant sur l'organisation, la communication interne et la formation des agents.

Il s'agit aussi de favoriser la démocratie de proximité. Un projet a plus de chance d'aboutir s'il est construit collectivement, compris et partagé. En favorisant la compréhension commune des enjeux, l'appropriation collective des décisions et les échanges d'idées, la démocratie participative est essentielle pour mener un Agenda 21. En impliquant et en mobilisant élus, habitants et acteurs locaux autour de l'élaboration, de la mise en œuvre et l'évaluation du projet territorial, elle leur permet de devenir acteurs de leur territoire. En développant un sentiment d'appartenance à un territoire, elle est un gage de cohésion.

La transparence des processus de décision est essentielle. Des outils d'observation et d'évaluation nécessaires au pilotage du projet A21 doivent être développés. Une information claire et accessible à tous doit être diffusée.

Objectifs locaux

- Réduire l'impact des activités municipales sur le climat
- Favoriser des modes de consommation responsables
- Améliorer la prise en compte du développement durable dans les pratiques de manière transversale
- Contribuer à la solidarité internationale
- Dynamiser la démocratie de proximité

Objectifs globaux

- ☒ Lutte contre le changement climatique
- ☒ Protection des milieux et des ressources
- ☒ Cohésion sociale et solidarité
- ☒ Epanouissement des êtres humains
- ☒ Modes de production et de consommation responsables

Exemple d'actions proposées par le personnel, les élus et les habitants afin d'illustrer la stratégie

- Réduire l'impact des activités municipales sur le climat
 - Maîtriser la consommation énergétique municipale
 - Diminuer les émissions liées aux déplacements des agents
 - Inscrire la commune dans la démarche régionale « Collectivité lauréate AGIR pour l'énergie »
- Favoriser des modes de consommation responsables
 - Réduire les déchets municipaux et améliorer leur gestion
 - Renforcer les économies d'eau et lutter contre le gaspillage
 - Mettre en place une politique d'achats responsables

→ *Améliorer la prise en compte du développement durable dans les pratiques de manière transversale*

- *Développer la sensibilisation et la formation au DD*
- *Mettre en place un intranet collaboratif*
- *Mettre en place un tableau de bord de suivi et d'évaluation*

→ *Contribuer à la solidarité internationale*

- *Promouvoir la coopération décentralisée*
- *Soutenir le commerce équitable*
- *Sensibiliser les populations et accompagner les acteurs de la solidarité internationale*

→ *Dynamiser la démocratie de proximité*

- *Améliorer la communication*
- *Développer la relation à l'utilisateur*
- *Favoriser la coopération entre la commune et ses partenaires*